

EXERCICE 2021

METHODE DE CALCUL DE LA COTISATION REDUITE

Nombre de parts	Seuil de non-imposition	Plafonds de revenus 2020 majorés de 20 % par rapport à l'exonération d'IR
	Revenu imposable *	Revenus imposables * + 20 %
1	15.341	18.409
1,5	20.383	24.459
2 (célibataire, di- vorcé, séparé ou veuf	25.425	30.510

*Le revenu imposable est mentionné sur le document que vous recevez de l'administra-
tion fiscale